

La demande de la coordination des comités de défense des points sécu : Pas une heure, pas une journée d'ouverture en moins !

Une délégation a été reçue par le représentant du préfet et la représentante de la CPAM le 7 juin. Elle était composée d'assurés sociaux, de citoyens, de conseillers municipaux des communes de Veigné, Montlouis, Fondettes, St Avertin. *A chaque audience, en préambule, nous avons demandé les raisons pour lesquelles malgré nos 4 courriers nous n'avons jamais reçu de réponse à nos demandes d'entretien. Nous n'avons obtenu aucune explication.*

La délégation qui s'est présentée était porteuse de la volonté de plus de 10 000 signataires de la pétition, de 23 conseils municipaux, appuyés par 3 sénateurs, 5 conseillers généraux pour demander le maintien intégral des Points-Sécu. Nous avons mis le représentant de l'Etat devant ses responsabilités. Les points Sécu sont des services publics de proximité, nous ne pouvons accepter la diminution de leur activité qui passe de trois jours à une seule journée d'ouverture.

La Préfecture considère que la mesure prise par la CPAM est une avancée. Pour eux, aucun point-sécu ne ferme, la diminution des heures d'ouverture permet de réaliser des économies. La **CPAM** discute donc avec les élus pour savoir quels jours fermer.

Ce que nous avons répondu, ce que nous pensons :

- **Contrairement à ce qu'affirme le représentant de l'Etat, 50 personnes par jour viennent dans chacun de ces points-sécu, (ce qui fait 750 contacts par semaine et 37 500 par an).** Comment peuvent-ils envisager de laisser de côté ces personnes, les plus vulnérables ? C'est un véritable gaspillage de ressources, un mépris pour tout ce qui est humain. Quant au téléphone, il est chèrement taxé...

- **Pour ce qui concerne la dette,** nous n'acceptons pas qu'on nous culpabilise. La dette, ce sont les gouvernements successifs qui l'ont créée, pas nous. Elle profite essentiellement aux banques, aux créanciers de l'Etat.

- **Les économies ne sont pas faites par tout le monde,** il y a 21 milliards d'exonération de cotisations sociales pour les employeurs, leurs dettes ne sont jamais honorées, les bénéficiaires des grands groupes sont astronomiques, les spéculateurs amassent les richesses...et on nous dit qu'il n'y a pas d'argent...

- **La fermeture des services publics de proximité est toujours une régression sociale.** En 1995, il y avait 5 jours d'ouverture complète. Actuellement il y a 3 jours d'ouverture, la CPAM et l'Etat veulent les réduire à une journée. Cela annonce la fermeture définitive. Aucune garantie n'est donnée pour leur maintien.

- **Les gestionnaires de la Sécurité Sociale n'ont aucune imagination,** à l'époque des nouvelles technologies de l'Information, les agents présents sur les différents sites peuvent effectuer de n'importe quel point sécu du télétravail. Le choix systématique de la centralisation est une erreur toujours répétée.

- **La demande populaire n'est pas prise en considération,** elle a été relayée par toute la population des communes concernées. Les commerçants ont participé à la signature des pétitions, les infirmières, laboratoires, kinésithérapeutes, médecins, se sentent particulièrement concernés.

Il est grand temps de remettre cette question à plat et de voir quels sont les besoins réels des citoyens de nos communes et de nos cantons.

Contacts locaux : comitesecu@aliceadsl.fr

La Ville aux Dames : Bernard Benais – 24 rue Elsa Triolet – 37700 LA VILLE AUX DAMES ☎ 02 47 44 85 62

Véretz, Azay sur Cher : Bernard Faucheux – 23 chemin du Clairault – 37270 VERETZ 📞 06 08 42 12 45

Larçay : Liliane Thibault – 4 allée de la Morelle – 37270 LARÇAY

Montlouis : Fabien Coste – 81 rue des Vallées de Greux – 37270 MONTLOUIS SUR LOIRE 📞 06 74 60 88 66